

**M. Grégoire:** Après le chômage.

**M. Lewis:** Non pas après le chômage, dirai-je à l'honorable député de Lapointe (M. Grégoire), car il n'y aura ni embauche ni chômage si on laisse à certains la chance de lancer de ces engins nucléaires. Le problème qui se pose à l'humanité, que ces questions entrent dans la catégorie des affaires internationales comme telles, pour obtenir des votes, c'est celui des armes nucléaires. J'aurais préféré, de même que mes collègues, que la Chambre fût saisie d'une proposition d'amendement précise, énonçant «que nous rejetons l'idée même des armes nucléaires».

Je vous dirai, monsieur l'Orateur, qu'il n'est point besoin d'être spécialiste des affaires militaires pour savoir que la guerre nucléaire n'est pas le genre de guerre dont les manuels d'histoire nous rapportent le récit. La guerre nucléaire signifie l'annihilation. C'est de destruction totale qu'il s'agit lorsque nous parlons de guerre nucléaire. A mon sens, il s'agit d'une question essentiellement d'ordre émotif, si vous voulez, mais ce fait que la guerre nucléaire signifie la destruction totale, l'annihilation totale, doit être gravé dans nos esprits et dans nos cœurs, lorsque nous discutons des questions internationales.

Je vous dirai également qu'il n'est pas nécessaire d'être spécialiste des affaires militaires pour savoir qu'il n'y a pas de défense contre la guerre nucléaire; qu'il n'y a pas de défense contre les missiles nucléaires; qu'il n'existe que la seule possibilité de représailles massives. Il ne reste que la possibilité de dire de façon très simple, en langage de tous les jours, à l'adversaire: «Si je disparaissais, je vous fais disparaître avec moi.» Voilà tout ce qu'on peut dire de la menace que pose la guerre nucléaire.

Le président Kennedy l'a dit. Le premier ministre Khrouchtchev l'a dit. Notre premier ministre l'a dit. Le chef de l'opposition l'a dit. J'invite donc le Parlement à bien comprendre qu'il est temps de fonder nos lignes de conduite sur ce fait qu'il n'y a pas de défense contre la guerre nucléaire. Le cauchemar effroyable de la dissuasion nucléaire nous ménage un certain délai—je ne sais combien long, nul le sait—pour mettre au point une politique qui conduira un monde anxieux à la paix. Quelle peut être la contribution du Canada à cet égard? Ce devrait être, selon nous, un rôle non nucléaire au sein de l'alliance occidentale; notre participation à l'OTAN et le meilleur de nous-même à ceux avec qui nous sommes alliés dans le monde. Inutile de s'écrier, comme l'honorable député d'Essex-Est (M. Martin) l'a fait l'autre soir: «Vous ne croyez pas à l'OTAN!», et de penser ainsi faire oublier le problème des armes nucléaires en insistant sur l'OTAN.

Sa déclaration était erronée, et l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), mon chef, l'a précisé l'autre jour, en réponse à une question de l'honorable député de Saint-Paul (M. Wahn), je crois. Il a déclaré, et je le répète au nom de notre parti, qu'il voulait que le Canada demeure au sein de l'OTAN, qu'il continue de faire partie de l'alliance occidentale et qu'il utilise des armes classiques pour apporter sa collaboration la plus active à cette alliance.

Monsieur l'Orateur, le premier ministre a révélé les raisons que le Canada avait d'agir ainsi lorsqu'il a déclaré l'autre jour, comme on le trouve consigné au hansard, à la page 3281:

La force de dissuasion nucléaire en vient à atteindre une telle ampleur qu'un plus grand nombre d'armes nucléaires n'ajouterait rien, du point de vue matériel, à nos modes de défense.

Le premier ministre a dit, au texte, que le chef de l'opposition avait déclaré exactement la même chose à maintes reprises. Je relève au haut de la page 3285 du hansard les paroles que le *Journal* d'Ottawa du 10 janvier 1961 attribue au chef de l'opposition:

Toute multiplication des arsenaux nucléaires nationaux accroîtra grandement le danger de guerre nucléaire accidentelle et rendra plus difficile la tâche du désarmement.

C'est le chef de l'opposition qui est censé avoir dit cela et l'article se poursuit ainsi:

Le club nucléaire ne devrait donc pas être élargi, mais se limiter aux quatre pays qui possèdent actuellement de telles armes... Or, le Canada ne saurait refuser aux autres pays le droit aux armes nucléaires et en doter en même temps ses propres armées.

L'article continue en ces termes, ainsi que le premier ministre l'a consigné à la page 3285 du hansard:

Par conséquent, un nouveau gouvernement libéral ne devrait pas acquérir, fabriquer ni utiliser de telles armes sous un contrôle canadien distinct ou sous un contrôle conjoint canado-américain.

Je ne cite pas ces lignes dans le même but que le premier ministre; je ne les retourne pas contre le chef de l'opposition pour montrer qu'il a changé d'opinion. Il avait tout autant le droit de changer d'avis que l'honorable député de Red-Deer. Monsieur l'Orateur, je cite ceci pour savoir ce qui s'est produit depuis janvier 1961. Tout ce que je sais depuis janvier 1961, c'est que tous les spécialistes militaires des États-Unis, y compris le secrétaire d'État, le secrétaire à la Défense et les secrétaires adjoints de ces départements sont arrivés à la conclusion que les armes nucléaires tactiques de l'OTAN, en Europe, sont maintenant beaucoup plus inutiles et beaucoup plus dangereuses. Ce sont les termes employés par M. Henry Kissinger: elles ne serviraient à rien.